



**Cross National de l'Erdre  
Presse Océan  
Challenge Entreprises  
09 Décembre 2018  
La Chapelle-sur-Erdre (44)**

Le **Cross National de l'Erdre – Presse Océan**, inscrit au calendrier officiel de la Fédération Française d'Athlétisme se déroulera le **09 Décembre 2018** sur le site du parc des sports du **Buisson de la Grolle à la Chapelle-sur-Erdre**.

Pour sa 27<sup>ème</sup> édition, **l'Athlétic Club Chapelain athlétisme**, club organisateur avec l'aide de ses partenaires, souhaite mettre à l'honneur les entreprises.

A cette occasion, **l'Athlétic Club Chapelain Athlétisme** propose :

**Le Challenge Entreprises**  
**parrainé par Endurance Shop**



**1- Quel en est le principe ?**

Les entreprises intéressées constituent une équipe de 3 à 5 coureurs qui peut être composée de femmes et d'hommes. Cette équipe sera invitée à courir sur la course « **Populaires n°3** » **ouverte aux non-licenciés** sur une distance de 5060 m qui servira de support au défi « **Presse-Océan** ». Chaque coureur arrivant (homme et femme), participera à titre individuel au Grand tirage au sort du « **Défi Presse Océan** » comprenant un lot de valeur.

**2- Quel intérêt pour l'entreprise ?**

**Mobiliser** l'entreprise autour d'un projet sportif commun et accessible à toutes et à tous.

**Véhiculer** une image dynamique et gagnante et renforcer l'esprit d'équipe.

**Faire la promotion de l'entreprise** à travers les différents supports mis en place et grâce à ses invitations le jour de la course.

### 3- Sur quel type de parcours ?

Le parcours de 5060m, s'effectuera sur plusieurs boucles en milieu naturel faite d'une partie en sous-bois et d'une partie en prairie. Aucun équipement particulier n'est nécessaire. Le circuit, entièrement fléché et balisé sera emprunté une ou plusieurs fois. Il sera visible sur toute la longueur du podium, du coin VIP et du stand de restauration.

#### **Exclusivement pour ce challenge Entreprises:**

L'équipe peut être constituée de coureurs non-licenciés hommes ou femmes.

Chaque entreprise peut inscrire plusieurs équipes.

Il n'est pas nécessaire que chaque coureur soit salarié de l'entreprise.

Un certificat médical de non-contre indication à l'athlétisme en compétition sera exigé pour chaque coureur homme ou femme non licencié.

Le droit d'inscription est fixé à 15 € par coureur :

- **45 €** pour une équipe de 3
- **60 €** pour une équipe de 4
- **75 €** pour une équipe de 5

### 4- Que propose l'Athlétic Club Chapelain athlétisme en contre-partie ?

1. Remise d'un **tee-shirt technique** à chaque coureur H et F de l'équipe, floqué du logo de l'entreprise et du prénom du coureur.
2. L'accueil personnalisé au stand spécial « **challenge entreprises** » pour l'équipe.
3. La diffusion de la photo de l'équipe gagnante dans **Presse-Océan** du mardi 11 décembre
4. L'assistance et les conseils du team **AC CHAPELAIN** pour la préparation et l'échauffement des équipes participantes.

### 5- Quelles sont les récompenses ?

Les classements, donnés immédiatement sur le podium à l'issue de la course, sont faits en additionnant les places des 3 premiers coureurs de chaque équipe.

L'équipe gagnante (masculine et féminine) est celle ayant obtenu le plus petit total.

Le soir même, résultats et photos seront sur le site internet du club.

Récompense:

*Un **challenge** sera remis sur le podium à l'équipe gagnante.*

*Les 3 premiers coureurs de la 1ère et 2ème équipe qui comptent pour le classement se verront offrir :*

*Un **bon d'achat** valable chez **Endurance Shop** Nantes Orvault.*

*Un **lot** offert par **Endurance shop** Nantes Orvault.*

*La participation des coureurs de chaque équipe au tirage au sort du « **Défi Presse-Océan** » qui offre une Wonderbox et 2 places de concert au Zénith de Nantes.*

### 6- Quel est le programme de la journée ?

Les moyens mis en œuvre au niveau de la communication nous permettent d'envisager la participation d'environ 2500 athlètes non-licenciés et licenciés provenant du grand ouest et plus de 5000 personnes sur l'ensemble du site.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet du club [www.accathle.fr/CrossErdre](http://www.accathle.fr/CrossErdre)

Horaire	Course n°	Catégorie	Années de Naissance	Distance
09h30	3	Populaires Hommes et Femmes <b>Challenge Entreprises</b>	2003 et avant	5060m

## 7- Quelles sont les modalités d'inscription ?

La manifestation est une épreuve populaire de masse ouverte à tous. Pour ce challenge, les inscriptions se font uniquement en ligne sur le site :

<https://accathle.fr/CrossErdre/inscriptions.php>

avant le **25 novembre** 2018 à cause des délais de fourniture des tee-shirts.

N'oubliez pas d'enregistrer les certificats médicaux datant de moins d'un an portant la mention obligatoire «**pratique de la course à pied en compétition**», le logo de votre entreprise et de mentionner la taille des tee-shirts et le prénom du coureur.

Le règlement à l'ordre de A.C. Chapelain Athlétisme, devra être adressé par courrier à l'adresse suivante :

**A.C. CHAPELAIN Athlétisme**  
**Cross national de l'Erdre Presse-Océan**  
**Stade du Buisson de la Grolle**  
**44240 La Chapelle sur Erdre**

Une facture vous sera adressée par retour.

Espérant vous compter parmi nous lors de cette grande fête du Cross-country.

Bien sportivement.

**Yves CASSERON.**  
Vice-président ACC  
Coordinateur du Cross  
Tél : **06 99 13 73 02**